



Le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires de Poitiers recrute à temps complet en CDI à compter du 1^{er} mars 2018 :

Par examens professionnels externes :

- 1 Serveur(se)-Caissier(e) - Echelle IV - Angoulême
- 1 Boulanger(e)-Pâtissier(e) - Echelle V - Poitiers
- 2 Assistants(es) d'accueil et secrétariat - Echelle V - Poitiers
- 1 Agent d'installation et de maintenance Electricien - Echelle V - La Rochelle

Par examens professionnels internes :

- 1 Serveur(se)-Caissier(e) - Echelle IV - Niort
- 2 Agents d'installation et de maintenance Généralistes - Echelle V - Poitiers
- 1 Responsable cafétéria brasserie - Echelle V - Poitiers
- 1 Second de cuisine - Echelle VI - Poitiers

Par examens professionnels internes/externes :

- 3 Serveurs(ses)-Caissiers(e) - Echelle IV - Poitiers

Conditions d'inscription

Demander par courrier ou retirer au CROUS (service des ressources humaines) un dossier d'inscription.

Ce dossier devra être complété et retourné au CROUS de Poitiers, pour le **16 décembre** (cachet de la poste faisant foi).

Externe

➤ Être titulaire d'un **diplôme de niveau V** (CAP / BEP) ou tout titre équivalent.

Interne

➤ Agents de la catégorie immédiatement inférieure ayant au moins un an d'ancienneté de service dans leur catégorie.

➤ Ensemble des agents comptant au moins 5 ans d'ancienneté de service dans les œuvres universitaires et scolaires, quelle que soit leur catégorie.

Les conditions d'ancienneté fixées s'apprécient au 1^{er} janvier 2017.

Nature des épreuves (Externe/Interne)

Sous réserve de recevabilité du dossier de candidature :

1 – Phase d'admissibilité : une épreuve écrite d'évaluation du savoir technologique se rapportant à la qualification professionnelle postulée qui se déroulera durant la semaine 2.

2 – Phase d'admission : pour les candidats admissibles, une épreuve pratique d'évaluation des connaissances et du savoir-faire technique se rapportant à la qualification professionnelle postulée, suivie d'un entretien avec le jury.

Les épreuves d'admission auront lieu durant la semaine 6.